

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : Boijoli

Nom de la direction : Brigitte Côté

Adopté par le C.E le : par courriel le 26 juin 2026

Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : 26 juin 2026

Nos résultats	Le sondage a été effectué auprès de 47 élèves du 2 ^e et du 3 ^e cycle du primaire. Les questions portaient sur leur sentiment de sécurité à l'école, les comportements observés ainsi que le temps d'écran et l'utilisation des médias sociaux.		
	Questions aux élèves sur le sentiment de sécurité dans les différents lieux (0 à 10, 10 étant un grand sentiment de sécurité).		
	Dimension évaluée	2024-2025 (moyenne)	2025-2026 (moyenne)
	Sécurité école / cour / SDG	8,74	8,17
	Sécurité autobus	8,89	8,57
	Sécurité cour	8,74	8,04
	Trajet à pied	8,97	8,13
	Corridors / escaliers	9,09	8,51
	Salles de bain	8,51	7,96
	Classes	9,11	8,89
	Relation enseignant	8,54	9,47
Service de garde	8,68	8,26	

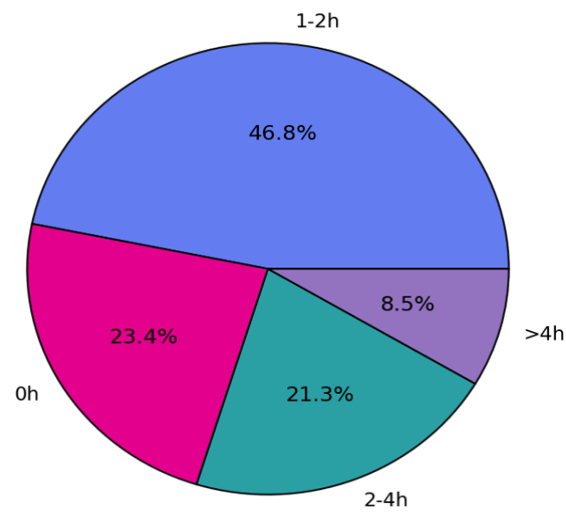
Questions aux élèves en lien avec les comportements observés (0 à 10, 0 étant pas de comportements observés).

Dimension évaluée	2024-2025 (moyenne)	2025-2026 (moyenne)
Insultes / langage	5,12	4,98
Bagarres	2,46	2,64
Coups / blessures	2,74	3,62
Conflits	5,14	5,23
Parler à un adulte	7,61	7,49

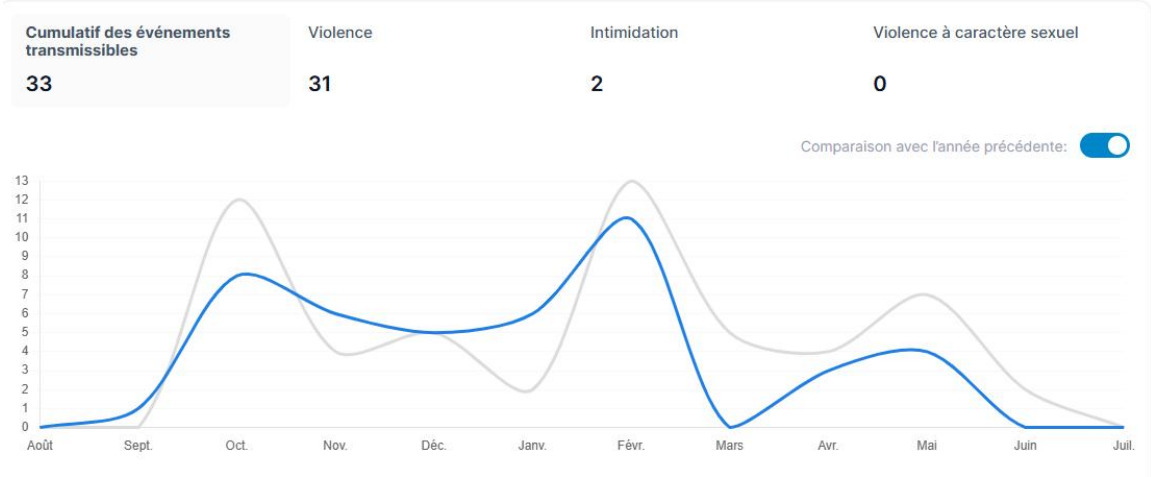
Questions aux élèves en lien avec le temps d'écran (excluant la télévision) par jour et l'utilisation des médias sociaux et son impact.

97,9% des élèves ont accès à un appareil électronique ou une console de jeux.

Les élèves qui ont accès aux réseaux sociaux (50%) disent ne pas vivre de situations négatives (conflits ou autres).



Portrait des évènements de violence, d'intimidation et violence à caractère sexuel.
Voici le portrait des évènements consignés dans EVIO (plateforme de consignation). La ligne pâle représente les évènements de l'an passé. 2024-2025: Violence 45, Intimidation 6, VACS 3



Constats sur ces résultats

Les résultats concernant le sentiment de sécurité des élèves ainsi que les observations quant aux différents comportements sont, somme toute, stables. Nous remarquons une nette amélioration au niveau des évènements consignés dans EVIO. Il y a eu une diminution marquée des évènements de violence et d'intimidation, tel que l'indique le schéma ci-haut. Il faut toutefois poursuivre les moyens mis en place et le développement des compétences socio-émotionnelles des élèves. Il est difficile d'émettre des conclusions en comparant seulement deux années, mais nous serons en mesure de faire une analyse plus exhaustive avec le temps concernant l'efficacité des moyens mis en place.

C'était la première année que nous questionnions les élèves concernant leur temps d'utilisation des écrans, ce sera à poursuivre pour l'an prochain. Cet aspect a un impact direct sur la concentration et l'hygiène de vie donc leur mieux-être.

Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Pour les adultes : Poursuite du programme Hors Piste sauf préscolaire 4 ans et secondaire; Poursuite du soutien aux comportements positifs en classe et introduction du SCP au service de garde; Assurer une surveillance active sur la cour (ponctualité, dossards pour visibilité) et dans les aires communes; Ateliers avec des organismes externes, nos partenaires et notre intervenante scolaire en matière de violence et d'intimidation; Sensibiliser les élèves à la nécessité de dénoncer ; Intervenants disponibles et à l'écoute pour permettre aux élèves de s'exprimer ou de dénoncer des situations; S'assurer d'une bonne gestion du palier 1 (interventions efficaces universelles en classe); Former et soutenir l'équipe des éducateurs en milieu scolaire. Pour les élèves : Ateliers de groupe sur la gestion des émotions, les amitiés, résolution de conflits (groupes ciblés); Se référer rapidement à l'adulte (tout adulte dont l'intervenante sociale) s'ils ont besoin d'aide, lors de conflit ou lorsqu'ils en sont témoins; Utiliser les moyens et les stratégies de retour au calme et de gestion de conflits (Hors Piste); Communiquer de manière non violente; Enseigner les compétences personnelles et sociales; Dénoncer les situations inacceptables de nature agressive, violente ou déplacée.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence	Mise en application de notre plan de lutte - Prévoir une rencontre individuelle et confidentielle avec la victime pour s'assurer que la situation est bien terminée (2 jours après l'événement, 1 semaine après l'événement, 1 mois après); - D'autres personnes peuvent être contactées, selon la situation : témoin, parent/tuteur, personne qui a signalé la situation, etc; - Consignation des fiches « Avis de manquement majeur au mode de vie de l'école » ou courriel de suivis reçus pour les élèves, des autres intervenants, dans un cartable ou autres moyens à cet effet; - Consignation des écarts de conduite, des interventions et résultats dans le SOI; - Reddition de compte : La personne responsable déclare la situation dans EVIO. La direction approuve ensuite les informations inscrites dans EVIO.

Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	Revenir sur les interventions universelles de palier 1; Fournir des outils et une formation sur les interventions à privilégier et la gestion des conflits à nos éducateurs et éducatrices en milieu scolaire puisqu'ils sont amenés à faire beaucoup de surveillance lors des récréations. Poursuite du programme Hors Piste et introduction au service de garde; Revoir le format de la fiche d'agir majeur; Faire un protocole pour le SOI; Dès le début de l'année, cibler les élèves qui ont souvent eu des conflits ou des comportements de violence et faire des ateliers de prévention en sous-groupe : arrimage sdg et école; Mise en place d'ateliers de prévention CVI organisés par les TES; Activités de sensibilisation sur l'utilisation des médias sociaux au 2^e et 3^e cycle : parents et enfants (ex : trousse anti-troll); Revenir sur les rôles de chacun : responsable EVIO, AVCS, etc; Revoir le sondage aux élèves sur le bien-être.
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel	Formation et rappel fréquent des étapes à suivre au personnel (trajectoire) : être apte à recevoir un dévoilement; Sexto pour le personnel concerné; Atelier sur le consentement au secondaire; Enseignement des contenus d'éducation à la sexualité en lien avec le programme CCQ.
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Présence d'une psychoéducatrice Formation du personnel Prévention pour nos élèves Accentuer la surveillance dans les zones plus vulnérables